

Image not found or type unknown



divorceassurance invalidité réglant une partie des biens immobili

Par **grisou**, le **27/10/2009** à **00:19**

après ma mise en invalidité une partie de mes biens ont été remboursés par l'assurance nous envisageons une séparation est-ce qu'il en sera tenu compte comme m'appartenant en bien propre mon époux se moque de moi lorsque je lui rappelle ce fait je dois préciser que je suis mariée sous le régime de la communauté je remercie la personne qui pourra me répondre